

Frères et Sœurs, chers amis,

« *Des hommes estimés de tous, remplis d'Esprit Saint et de sagesse* ». C'est le portrait des diacres, un peu idéalisé sans doute, que saint Luc esquisse dans les Actes des apôtres. Il s'agit moins d'un portrait, d'ailleurs, que d'un critère de discernement parmi d'autres que Luc énonce pour le choix des futurs diacres. C'est un fait que les diacres sont bien présents dès les origines de l'Église et que leur rôle a été très vite reconnu, non seulement pour le service des tables, mais aussi pour l'évangélisation des périphéries. Parmi eux, le diacre Philippe fait figure de proue : nous nous rappelons avec quelle hardiesse il annonça l'Évangile à l'intendant éthiopien de la reine Candace sur la route de Gaza. Ce soir, notre Église en Mayenne peut se prévaloir de l'accueil en son sein d'un nouveau diacre Philippe auquel se joignent deux autres compagnons de route Yannick et Jean-Marc. J'ose dire que nos trois frères présentés ce soir à l'ordination honorent le critère énoncé plus haut par saint Luc : « *Des hommes estimés de tous, remplis d'Esprit Saint et de sagesse* ». Philippe, Yannick et Jean-Marc sont d'abord « des hommes estimés ». Pas au sens de gens irréprochables qui feraient l'unanimité dans les jugements que l'on porterait sur eux. Mais des hommes estimés au sens où ce qu'ils sont, les activités qu'ils pratiquent, les métiers qu'ils exercent, les engagements associatifs ou ecclésiaux qui sont les leurs en font des personnes clairement identifiées et reconnues dans le paysage mayennais, des personnes appréciées aussi par leurs compétences, leurs qualités humaines et spirituelles. Et puis c'est vrai que leur maturité, la sagesse qu'ils tiennent de leur expérience familiale et professionnelle a compté comme un élément déterminant dans le choix qui s'est porté sur leur personne. Avec, comme critère premier, que nos trois frères sont avant tout des priants. C'est en persévérant humblement mais résolument dans la prière qu'ils se sont laissé remplir par la Sagesse, don de l'Esprit Saint. Aujourd'hui, en s'engageant à célébrer la Liturgie des heures, ils vont davantage encore inscrire cette dimension de prière au cœur de leur existence de chaque jour.

L'Évangile entendu tout-à-l'heure nous éclaire sur le sens de ce qui va se produire dans quelques instants. Qu'est-ce qui, concrètement, va changer pour vous trois par l'effet du sacrement que vous allez recevoir ? A la fois rien et tout !

Rien, parce que les engagements qui étaient jusqu'ici les vôtres au plan familial, associatif et professionnel restent inchangés. Ils faisaient la texture de votre vie d'hommes et de chrétiens. Ils seront aussi la chair de votre ministère de diacres. Sauf qu'en les accomplissant, vous serez signe du Christ-Serviteur, lui qui « n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude ». « *Servir et donner sa vie* » ! Dans la bouche de Jésus, l'association intime de ces deux verbes me frappe toujours autant. Elle situe clairement la diaconie dans la logique d'un don qui n'exprime pas une générosité simplement occasionnelle, comme un bon scout qui accomplirait sa B.A., mais un don qui doit tendre vers le sacrifice de sa propre personne, par amour. C'est ce que Jésus a rendu manifeste le soir du Jeudi-Saint : en lavant les pieds de ses disciples, il a fait du service le signe de l'Amour qui va jusqu'au bout. Il a voulu signifier par ce geste que le service, que la diaconie était une dimension essentielle du Mystère de l'Église, une dimension intérieure au

christianisme lui-même ; et l'on comprend mieux, du même coup, pourquoi, à l'occasion du concile Vatican II, l'Église a choisi de rétablir le diaconat en qualité d'ordre permanent.

C'est donc que tout change, en réalité pour vous, par la nouveauté absolue de la grâce reçue de l'ordination qui opère sur le double registre de l'irrigation et de la configuration :

- *irrigation* en vertu du fait que le sacrement va vous brancher sur la Source de l'amour ; en sorte que tous les actes de votre ministère – vous allez célébrer des baptêmes, des mariages, présider des funérailles, assister le prêtre à l'autel lors de la célébration de l'eucharistie – seront accomplis dans la charité vivante et créatrice de l'Esprit Saint qui est l'unique protagoniste de la mission et l'âme de tout apostolat.

- *configuration*, parce que le diaconat vous identifie au Christ-serviteur dont vous devenez le signe sacramentel par tous les actes que vous posez. Il fait de toutes vos rencontres humaines les lieux bénis où Jésus Lui-même s'invite au cœur de nos vies pour nous dire l'amour du Père, nous prodiguer l'huile de la consolation, nous manifester la douceur et la tendresse de sa miséricorde. C'est ainsi que, dans ce monde que Dieu aime, les diacres ouvrent des chemins de joie.

Ce soir, Philippe, Yannick et Jean-Marc, c'est avec les dons et les aptitudes qui vous sont propres que vous entrez, par appel de l'Église, dans la triple diaconie de la Parole, de la liturgie et de la charité. Aussi, j'ose vous le demander publiquement : dans l'élan insufflé par nos trois années de synode, aidez-nous à bâtir une Église véritablement missionnaire. L'Église est constitutivement missionnaire lorsqu'elle est tout à la fois synodale et diaconale. C'est une Église où les plus pauvres et les plus fragiles ont la première place ; une Église où chaque baptisé à égalité prend sa part dans l'annonce de l'Évangile sans qu'un état de vie puisse se considérer « au-dessus » des autres dans la logique d'un pouvoir qui domine et qui écrase. Cette Église-là est constitutivement missionnaire en ce qu'elle exerce le pouvoir en le vivant comme un service. Les diacres, précisément, par le sacrement qu'ils ont reçu, sont, aux yeux de tous, le signe et le rappel que le vrai pouvoir réside dans le service, et pas ailleurs.

Chers Philippe, Yannick et Jean-Marc, en ce jour de fête pour notre diocèse, c'est Dieu qui, « dans sa miséricorde, vous confie un grand ministère ». C'est pourquoi avec vos familles et vos amis ici réunis, avec les chrétiens de vos communautés paroissiales qui vous entourent, je vous invite à faire vôtres ces mots du psalmiste chantés tout à l'heure, des mots empreints de gratitude et de joie : « *Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ? J'élèverai la coupe du salut, j'invoquerai le nom du Seigneur* ». Nous rendons grâce pour la belle disponibilité qui est vôtre. Nous rendons grâce aussi pour l'assentiment donné par vos épouses à la démarche qui vous engage aujourd'hui. Elles l'ont manifesté explicitement au tout début de notre célébration. Françoise, Isabelle, Marie-Noëlle, soyez cordialement et chaleureusement remerciées ! Nous vous confions, vous et vos familles, à la Vierge Marie, Notre-Dame de Pontmain. Elle est la Vierge du service, celle qui s'est faite servante de Dieu et de l'humanité. Elle est la Vierge du Cénacle qui supplie avec toute l'Église la force et la consolation du Saint-Esprit. Qu'elle accompagne votre cheminement et rende fécond votre ministère au service de la Parole de Dieu et des pauvres. Amen.

✠ Thierry Scherrer
Évêque de Laval